



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **7 février 2011**

Délibération n° 2011-2022

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE) - Attribution d'une subvention à la Fondation Scientifique de Lyon et du Sud Est pour la mise en oeuvre de Campus Création 2011

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Rapporteur : Monsieur Arrue

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 28 janvier 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mardi 8 février 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y., Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mme Pallega, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, MM. Roche, Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Sturla, Suchet, Thévenot, Thivillier, Touléron, Touraine, Uhlich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yérémián.

Absents excusés : Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Brailard (pouvoir à Mme Frih), Havard (pouvoir à M. Petit), Kabalo (pouvoir à M. Llung), Louis (pouvoir à M. Gignoux), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Lebuhotel), Pesson (pouvoir à M. Ferraro), Roger-Dalbert (pouvoir à Mme Revel), M. Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier), MM. Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vaté (pouvoir à M. Cochet), Vurpas.

Absents non excusés : M. Albrand, Mme Bab-Hamed.

Séance publique du 7 février 2011**Délibération n° 2011-2022**

commission principale : développement économique

objet : **Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE) - Attribution d'une subvention à la Fondation Scientifique de Lyon et du Sud Est pour la mise en oeuvre de Campus Création 2011**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 janvier 2011, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La création d'entreprises est un levier important de l'intervention publique pour garantir le renouvellement du tissu économique local et, par là, le développement de l'emploi et du dynamisme économique sur l'agglomération.

Depuis 2004, la Communauté urbaine de Lyon met en œuvre une politique globale dans ce domaine, en concertation avec ses partenaires regroupés au sein de "Grand Lyon, l'Esprit d'Entreprise": Lyon_Ville de l'Entrepreneuriat (L_VE). La Communauté urbaine intervient en tant que coordinateur, promoteur et principal financeur du dispositif.

Les enjeux principaux sont de soutenir des actions qui garantissent une offre de service accessible, de qualité, adaptée aux besoins de chaque entrepreneur, pour lui donner les moyens de réussir. Pour répondre aux enjeux qui y sont liés, l'ensemble des acteurs de l'agglomération intervenant en matière de création d'entreprises s'engagent par un travail important de professionnalisation et de mise en réseau.

Le développement de la culture entrepreneuriale et, notamment auprès des étudiants, participe à renforcer une relève entrepreneuriale porteuse de création de richesse et de renouvellement du tissu économique. Malgré un déficit de création d'entreprises par des étudiants issus de l'enseignement supérieur, des écoles, établissements et universités ont multiplié des modules, programmes et formations spécifiques favorisant l'esprit d'entreprise.

En associant 22 établissements, dont la majorité est membre du PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur), 300 étudiants et plus d'une trentaine de partenaires (dont une grande majorité d'entreprises), Campus Création constitue un élément original du réseau L_VE. Il participe pleinement à l'image de Lyon dans le champ de l'entrepreneuriat et participe à une meilleure visibilité globale de l'entrepreneuriat à Lyon. De plus, Campus Création est un outil aux services des établissements, des enseignants et des étudiants pour développer collectivement l'esprit d'entreprise.

C'est dans ce contexte que la Communauté urbaine souhaite renouveler son soutien à la Fondation Scientifique de Lyon et du Sud-Est, pour la mise en œuvre de Campus Création.

Présentation de l'action Campus Création

Campus Création est une manifestation annuelle, dédiée à l'esprit d'entreprendre des étudiants, créée en 2004, dans le cadre des missions de l'association Vouloir Entreprendre. Aujourd'hui, sous l'égide de l'Université de Lyon, elle est organisée et hébergée par la Fondation Scientifique de Lyon et du Sud Est depuis juillet 2010.

Il s'agit d'un concours qui permet d'intensifier les rencontres entre étudiants et responsables d'entreprises et, de développer l'esprit d'entreprendre des étudiants. Campus création propose deux concours annuels :

- l'un dédié aux jeunes diplômés créateurs ou en phase de le devenir (concours Jeunes entrepreneurs de l'année) : un prix en 2010,

- l'autre dédié aux étudiants (concours Campus création) : 7 prix en 2010.

Les projets des étudiants font l'objet d'un encadrement par des acteurs de l'entrepreneuriat (responsables entreprises, enseignants, consultants, etc.), ce qui confère au concours Campus Création un caractère pédagogique affirmé.

Les étudiants sont amenés à travailler en équipe de 5/6 personnes en moyenne sur un thème précis imposé chaque année (le thème de la 8^{ème} édition est *Santé et qualité de vie, les projets de demain*). Des entreprises sponsorisent l'évènement en dotant le concours de prix de 2000 à 5000 euros remis aux étudiants lauréats.

Bilan de l'action pour l'année 2010 (édition 2009-2010)

Le projet Campus Création a été financé par 11 entreprises dont Merial, Fermob, Apicil, BPI, BN Paribas, Evasol et JC Decaux. Certaines s'étant investies pour la première fois en 2010. Cette année, les étudiants ont valorisé leur travail en présentant leurs projets à l'aide de prototypes, de films ou d'affiches sous forme de stands.

Concours Campus Création

Le thème pour le concours 2010 Campus Création : « *Penser local pour un impact global : Pour une nouvelle appréhension des modes de vie et de consommation ; énergie, nutrition, santé, déplacements, culture, éducation* », a permis d'élaborer 32 projets pendant l'année académique 2009/2010. Il a engagé la participation de 240 étudiants qui ont été accompagnés dans leur projet tout au long de l'année universitaire.

Concours Jeune Entrepreneur de l'Année

Le concours JEA a reçu 26 dossiers provenant de l'IDRAC, ECE, INSA-Lyon, ISARA, EMLyon, Lyon 3, CEFAM, ECAM, École d'Art et Design, ESDES, ENS, ENTPE, Lyon 2 et Lyon 1.

Les jeunes entrepreneurs ont eu accès à trois séminaires de préparation spécifique et plusieurs ateliers.

Plan d'actions 2011

Le concours Campus création va rassembler en 2011, 371 étudiants contre 240 en 2009 (+ 50 %).

56 équipes sont constituées dont une quinzaine pluridisciplinaires (30 en 2009), et 19 établissements sont concernés (12 en 2009). La finale de Campus création aura lieu le 19 mai 2011.

Le concours Campus création est, aujourd'hui, ancré dans le système de l'entrepreneuriat lyonnais et l'édition 2011 doit encore :

- augmenter et élargir le nombre d'étudiants (mobilisation, sensibilisation dès la rentrée scolaire, désignation d'un référent dans chaque établissement partenaire),
- évoluer vers une journée d'ampleur sur l'entrepreneuriat des jeunes à Lyon (transformer la journée finale en un jour de fête des étudiants entrepreneurs par une communication développée et non élitiste),
- impliquer davantage les entreprises par la création d'un club entreprises campus, un système de parrainage / coaching et une mobilisation accentuée lors des lancements officiels.

La Fondation Scientifique de Lyon et du Sud Est, au-delà du programme 2011, a proposé par ailleurs un plan de développement de l'opération sur trois ans, au sein duquel le salon des entrepreneurs doit être un support de communication et un partenaire à part entière.

Modalités de soutien de la Communauté urbaine pour 2011

Afin de poursuivre les actions engagées en 2010 et de pérenniser l'action de Campus création, il est proposé une participation financière de la Communauté urbaine de 80 000 € (subvention identique à 2010).

Le budget prévisionnel 2011 est le suivant :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
Manifestation (dont prise en charge affranchissement et buffet)	68 000	Communauté urbaine	80 000
Appui pédagogique : séminaires, coaching, soirée, etc.	20 000	Région Rhône-Alpes	40 000
Chargé de mission	65 000	Participations entreprises (prix)	26 500
Dotation des prix	26 500	Contribution des Établissements partenaires du concours	36 000
Secrétariat, administration, etc.	18 000	Partenariat complémentaire (Caisse des dépôts, etc.)	19 300
Frais de déplacement	1 500		
Stagiaire (6 mois)	2 800		
Total	201 800		201 800

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 80 000 € au profit de la Fondation Scientifique de Lyon et du Sud-Est pour la mise en œuvre de Campus Création 2011,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine et la Fondation Scientifique de Lyon et du Sud-Est définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal exercices 2011 et 2012 - compte 657 480 - fonction 90 - opération n° 2232, selon l'échéancier suivant :

- 64 000 € en 2011,
- 16 000 € en 2012.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 9 février 2011.